



## Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

### Maison Départementale des Sports

18 Rue Pierre de Coubertin

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 76 25 41

Fax : 02 96 76 25 42

Mél : [contact@cdv22.com](mailto:contact@cdv22.com)

<http://www.cdv22.com>

<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 15/12/2010

Présents : P Le Boucher, P Gueutier, S Allard, R.Compain, H Nivet, E Reitzer, J Y Le Failler, E. Coulon, M Eledjam, F Le Goff

Excusés : N Beaufils, J Le Coq, E.Diacono, A Fautrat, A Martin, M Masson, W. Konow, C Ooghe

Invités : Y Furet- L Bregeon

### Ordre du jour :

1. Point d'Infos :
2. Retour salon nautique
3. Point par commission
4. Point financier
5. Financement équipe départementale 2010
6. Cotes d'Armor Tour
7. Agenda début d'année (CA 25 janvier- AG 29 janvier et remise des prix des Trophées et des Championnats départementaux)
8. Questions diverses

### 1. Point d'infos :

- Rendez-vous avec le Crédit Agricole : maintien du partenariat sur ETVD avec prise en compte de l'augmentation du nombre d'élèves à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition. Peut-être une implication du CA sur le Côtes d'Armor Tour.

- Rendez-vous avec le Conseil Général : Poursuite du partenariat sur ETVD avec une augmentation de sa participation pour un montant de 12500 € de façon à couvrir les charges liées à l'augmentation du nombre d'élèves. Partenariat possible sur le Côtes d'Armor Tour pour un montant de 4000 €.

**2. Retour Salon Nautique** : 1 journée thématique forte Côtes d'Armor le samedi 4 décembre sur le volet tourisme nautique et événementiel nautique. Principe intéressant mais il manquait les journalistes spécialisés (nécessité de faire appel à une agence de communication pour s'assurer la présence de journalistes ce qui implique un budget spécifique). Le centre nautique de Plérin relève un déséquilibre dans la présentation des différentes épreuves 2011 (peu de place pour la CIE par rapport au Figaro). Chaque collectivité ou club avait la possibilité de prendre la parole pour présenter son épreuve (Problème peut être lié à la non prise de parole de l' élu communal de Plérin et à la non implication de l'Office de la baie de St Brieuc).

### 3. Point par commission : (Comptes rendus en pièce-jointe)

1. Commission Voile à l'Ecole
2. Commission sportive
  - a. Création d'un groupe de travail au printemps 2011 concernant l'évolution du règlement sportif D3/D2 de façon à faire des propositions pour la commission sportive du mois de mai
  - b. Déclassement du matériel du pool compétition à prévoir lors du prochain CA
3. Commission habitable (Côtes d'Armor Tour)

#### **4. Point financier :**

- Le budget est conforme au prévisionnel et devrait permettre de finir l'année à l'équilibre. Tous les clubs ont versé la cotisation CDV à l'exception de l'ANAS Tréveneuc (Ce club fera l'objet d'une relance).

#### **5. Financement de l'équipe départementale 2010 :**

Pour rappel voici le dispositif prévu pour la saison sportive qui s'est achevée fin août 2010.

L'Equipe Compétition est constituée par tous les coureurs sélectionnés aux Championnats de France Espoirs (moins de 25 ans) en voile légère et habitable (Open 5.7, 7.5, match race espoirs). Les coureurs de haut niveau en préparation Olympique apparaissent également dans cette Equipe mais ils n'émargent pas sur cette ligne budgétaire (ils bénéficient d'un autre accompagnement au niveau du Conseil Général).

La répartition du budget Equipe Compétition se fait de la manière suivante :

1. Une enveloppe dédiée d'environ 1500 € est affectée directement aux coureurs de cette équipe en complément de l'aide CNDS déjà acquise de 2800€ (affectation selon les mêmes modalités qu'en 2009, c'est-à-dire sur des forfaits Journée/compétition et en tenant compte de la localisation des championnats de France Espoirs).
2. 70% de l'enveloppe restante est attribuée à l'encadrement de cette Equipe à partir de fiches/actions précisant les interventions réalisées (ces actions correspondant à un prévisionnel validé)
3. 30% de l'enveloppe restante est affectée aux clubs au prorata du nombre de coureurs sélectionnés aux championnats de France Espoirs (sélection+participation).

#### **6. Côtes d'Armor Tour :**

Du 9 au 14/07 - Côtes d'Armor Tour (CDV 22)

Cette régate de voile habitable en 5 étapes est une première en 2011. Elle a vocation à changer chaque année de parcours. Basée sur la régate mais alliant délibérément celle-ci à des festivités lors de chaque étape, elle se veut un moyen d'animer le début de l'été dans quatre ou cinq ports partenaires du département. La première édition partira du Légué le 10 juillet et après escale à Dahouet, Saint-Quay Portrieux, Lézardrieux et Bréhat, elle se terminera le 14 juillet dans le port de Paimpol pour le feu d'artifice !! Parallèlement à la compétition, un rallye-croisière est ouvert à tous les habitables.

#### ***Déroulement des étapes :***

1. Jusqu'au 9 juillet 14h : ralliement des bateaux vers le port du Légué (port gratuit une semaine avant). En soirée, repas des équipages.
2. Le 10 juillet à partir de 14h : étape Le Légué – St-Quay, soirée libre à St-Quay.
3. Le 11 juillet : étape St-Quay – St-Quay : parcours techniques et course dans la baie, repas sur le port en soirée.
4. Le 12 juillet : étape St-Quay – Dahouet, repas sur le port à Dahouet.
5. Le 13 juillet : grande course à partir de 7h vers Bréhat, arrivée à Bréhat en milieu de journée, puis parcours de ralliement vers Lézardrieux. En soirée, repas concert sur le port.
6. Le 14 juillet : étape Loguivy – Bréhat Paimpol. A partir de 19h, remise des prix, repas, fest-noz sur le port, feu d'artifice.

#### **7. Agenda début d'année 2011:**

- Prochain CA le mardi 25 Janvier à 18h
- Remise des prix des championnats et trophées départementaux le 29 janvier à partir de 11h au Carré Rosengard au Port du Légué à St Brieuc
- AG du CDV le 29 janvier à partir de 15h à la Maison départementale des sports à Ploufragan